

# LE PROBLEME de l'Inspection scolaire

Ceux qui ont assisté au Congrès de Dijon ont lu sans étonnement l'article de Freinet :

« Pour la modernisation des techniques d'Inspection scolaire ». Déjà, au cours de ce Congrès, un débat s'était élevé presque spontanément à propos de l'inspection, et il suffisait de voir avec quelle ardeur les auditeurs y prenaient part pour sentir qu'on touchait à un problème qu'il devenait nécessaire de poser au grand jour.

J'espère que cette question suscitera beaucoup de réponses, tant de la part des instituteurs que de celle des inspecteurs, et cela pour le plus grand bien de l'école. Mais ce sera à la condition que « chacun évite tout ce qui pourrait nuire à cet effort commun ».

C'est qu'à la C.E.L. existe en permanence un état d'esprit anti-administratif issu des luttes que, les premiers imprimeurs eurent à soutenir contre certains inspecteurs incompréhensifs. La situation est actuellement différente, et on peut avancer sans crainte de démenti que la grande majorité des inspecteurs suivent avec sympathie les efforts des imprimeurs pour la modernisation des techniques d'enseignement.

Il faudra aussi se garder d'injustes généralisations, et élever le débat au-dessus des questions de personnes. L'instituteur qui n'a connu qu'un I. P. hostile à l'imprimerie et qui se représenterait tout le corps des Inspecteurs sous les traits du sien, commettrait une erreur capable de fausser la discussion; je me rendrais coupable d'une erreur identique si, parce que mon inspecteur m'a toujours encouragé, je posais en principe que tous les I.P. faisaient de même.

Il faudra enfin éviter la tentation facile de broser de pittoresques portraits de ses inspecteurs; l'originalité, vestimentaire et pédagogique, n'est pas l'apanage des I.P., et ceux-ci pourraient décrire avec la même verve les originaux que toute circonscription contient. Ce serait peut-être amusant, et cela procurerait de faciles succès, mais le problème n'en serait pas résolu pour autant, et, au lieu de rapprocher instituteurs et inspecteurs pour une tâche commune, on n'aurait fait que les séparer davantage.

\*  
\*\*

Le problème de l'Inspection a un double aspect : présent et futur.

Comment améliorer la technique de l'Inspection, dans le cadre des lois et règlements actuellement en vigueur ?

Comment l'inspection primaire pourrait-elle être organisée, dans un avenir plus ou moins éloigné ?

Je me tiendrai pour l'instant à la première question qui a le mérite de reposer sur la réalité et qui est susceptible de conséquences immédiates.

\*\*

Avant d'aborder la technique de l'inspection primaire, peut-être n'est-il pas inutile de rappeler d'une part, ce qu'est l'Inspecteur, et, d'autre part, en quoi consiste son métier? Ce rappel aura le mérite de délimiter les possibilités des I. P., nous verrons ce qui peut leur être demandé et ce qu'ils ne pourraient nous accorder.

Les inspecteurs primaires n'ont pas tous la même origine. On y trouve des anciens instituteurs, venant surtout des villes où ils enseignaient dans les C.C., des anciens professeurs d'Ecole Normale, formés à St Cloud, et aussi des professeurs licenciés qui, lorsqu'ils débutent, ignorent à peu près tout de l'Ecole primaire. Ils n'ont qu'un point commun, c'est qu'ils ont satisfait aux épreuves du concours. Mais ce concours, essentiellement philosophique, n'oblige pas chacun des concurrents — et c'est heureux — à abandonner sa personnalité pour devenir conforme à un type bien défini d'inspecteur. L'inspecteur arrive donc dans sa circonscription avec son expérience personnelle, ses idées, son tempérament, sans doctrine officielle d'inspection scolaire — et c'est encore heureux. Mais cette variété dans les I. P. aura comme conséquence inéluctable une variété correspondante d'inspections.

Par le hasard des nominations et des mutations, un instituteur aura, au cours de sa carrière, l'occasion d'être jugé, apprécié et guidé de diverses manières; mais ce sera sans gravité si l'on veut bien considérer que si maîtres et inspecteurs passent, l'Ecole, elle, demeure, et si chacun veut songer qu'il est, avant tout, au service de l'Enfance.

L'inspecteur primaire est, à la fois, administrateur et pédagogue.

La besogne administrative absorbe une grande partie de son temps, soit dans son bureau, soit, sur place, dans les différentes communes qui composent sa circonscription. Il n'est pas utile, n'est-ce pas, d'examiner en détail toutes les affaires qu'il a à instruire? Chacun est fixé là-dessus, et sait que l'I. P. souffre, comme tout le monde, de la complexité toujours grandissante de la machine administrative. Il ne faut pas oublier que l'I. P. passe de nombreuses journées dans tous les examens primaires, du C.E.P. au concours d'entrée à l'E. N., qu'il assiste aux divers Comités et Conseils qui se tiennent périodiquement au chef-lieu du département pour préparer les mutations, les promotions, les récompenses, les sanctions...

L'essentiel de son travail consistera pour tant à inspecter les écoles de sa circonscrip-

tion, et c'est le plus souvent sans moyen rapide de locomotion, avec sa seule bicyclette, qu'il visitera les 350 maîtres et maîtresses dispersés dans des villages ou hameaux souvent peu accessibles. Après sa visite, il faudra qu'il rédige un bulletin d'inspection, et qu'une note chiffrée soit proposée à son Inspecteur d'Académie. Arrêtons-nous ici; ce point mérite d'être discuté.

Les Inspecteurs belges ne chiffrent pas la valeur des maîtres, et lorsque l'un d'eux en fit part au congrès de Dijon, il y eut dans la salle nombre d'exclamations joyeuses; mais il fallut bien reconnaître, quelques minutes plus tard, que le système belge n'avait pas toutes les vertus souhaitables, et les Français se rendirent compte que notre système était encore préférable à celui de nos voisins. C'est à la suite de l'exposé belge que Senèze, qui assistait à la séance, annonça que le S.N. ne pouvait, dans les circonstances actuelles, combattre le principe de la note chiffrée, car il est bien évident que l'institutrice qui exerce à 1200 m. d'altitude, cherchera toujours à redescendre dans la vallée, que celui qui vit avec sa famille, à 20 km. de la gare, du médecin, du pharmacien, du collège ou du C.C., cherchera à se rapprocher des centres urbains. Alors, comment départager les concurrents?

Les textes officiels ne nous laissent d'ailleurs aucune liberté à ce sujet, et, avant toute protestation, il serait bon de se reporter au Statut général des fonctionnaires (loi du 19 octobre 1946). L'article 38 est formel: « Il est attribué, chaque année, à tout fonctionnaire en activité ou en service détaché, une note chiffrée, suivie d'une appréciation générale, exprimant sa valeur professionnelle. Le pouvoir de notation appartient au chef de service. » Qui renseignera l'Inspecteur d'Académie, sinon l'Inspecteur primaire?

Reconnaissons honnêtement qu'il n'est guère possible de procéder autrement. Certes, si tous les hommes étaient parfaits, il n'y aurait pas besoin de contrôle. Celui-ci est inutile pour une grande partie du personnel qui n'a pas besoin de la présence de son Inspecteur pour faire son travail. Notre profession est bien une de celles où la plus grande confiance est faite au personnel, puisque le contrôle de l'I. P. ne peut se faire que pendant les deux heures qu'il passe chaque deux ans dans la classe. Mais ce serait faire preuve d'hypocrisie — ou de démagogie — que d'assurer que tout le monde est digne d'une totale confiance. Lorsque les instituteurs assemblés dans un Congrès de l'Imprimerie à l'Ecole protestent contre la note chiffrée, ils ont certainement raison pour eux; se priver d'une partie des vacances de Pâques, faire un déplacement pénible et onéreux pour venir discuter pendant quelques jours et quelques nuits de questions pédagogiques, sans l'espoir d'en retirer une

quelconque amélioration matérielle, cela ne peut être que le fait d'instituteurs qui font partie de l'élite de notre corporation, et il est bien certain que, privés d'inspection pendant tout le reste de leur carrière, ils n'en continueraient pas moins à fournir tout le travail désirable, aussi bien en quantité qu'en qualité. Mais qu'ils ouvrent les yeux, qu'ils regardent autour d'eux, et ils admettront avec moi qu'on ne peut en dire autant de tous. Ne nous égarons donc pas; restons sur le terrain solide de la réalité: l'inspection est nécessaire, et elle ne peut se traduire, en définitive, que par une note chiffrée. Tout ce qu'on pourra dire ou écrire sur le danger de cette note brutale, sur les injustices, les conséquences déplorables qu'elle ne peut manquer d'entraîner, tant au point de vue moral qu'au point de vue matériel, ne changera rien à l'affaire.

En ce qui nous concerne ici, il faut que les instituteurs qui se sont hardiment engagés dans la voie de l'Education nouvelle n'en souffrent pas — (c'est le moins qu'ils puissent espérer). Certes, porter un jugement sur un maître est toujours chose délicate, même quand il s'agit d'une classe traditionnelle; mais quand il faut juger une classe dans laquelle se pratique le travail individualisé ou par équipe, l'embarras est augmenté. Dans une classe traditionnelle, il y a une uniformité du travail des élèves et du maître qui aide le contrôleur dans sa tâche.

Et lorsque toutes les écoles travaillaient selon des règles identiques, il était relativement simple d'apprécier les maîtres et de les noter les uns par rapport aux autres; les résultats à l'examen du C.E.P. aidaient l'I.P. à se faire une opinion sur les maîtres. Actuellement, l'I.P. est appelé à rencontrer des classes bien différentes les unes des autres; alors qu'autrefois les procédés seuls étaient susceptibles de varier, la méthode restant la même pour tous, aujourd'hui on trouve, dans une même école, une classe reposant sur le principe d'autorité, à côté d'une autre dont la base est la liberté. Dans la première, l'I.P. a assisté à deux ou trois leçons collectives successives, il a ouvert tous les cahiers qui présentent beaucoup de ressemblance; dans la seconde, il aperçoit des élèves travaillant séparément à des tâches individualisées, ou des groupes occupés, chacun dans son coin, à des travaux bien différents; au milieu d'eux, le maître ne fait pas de leçon; il guide, il conseille, il contrôle. Comment juger cette dernière classe? Si l'I.P. n'est pas pressé, il n'a qu'à s'asseoir tranquillement dans un coin de la salle, et laisser les enfants à leurs tâches respectives. L'atmosphère de la classe sera pour lui le meilleur des indices, et il discernera bien vite s'il a affaire à une classe vraiment active, ou seulement agitée. Il se fera expliquer par les élèves et par le maître le fonctionnement de la classe, il

aura en mains les travaux exécutés, les journaux imprimés... Si, trop pressé, il ne peut séjourner suffisamment longtemps dans la classe, il reviendra plus tard, et il pourra alors rédiger un bulletin d'inspection bien différent d'allure de celui qu'il réserve à l'instituteur traditionaliste.

Un effort d'adaptation est donc nécessaire à l'I. P.; l'inspecteur, ennemi de la routine, fera honnêtement cet effort, et pourra ainsi porter un impartial jugement. Et s'il estime que le maître, plein de bonne volonté, mais inexpérimenté, fait fausse route, il lui sera possible de lui faire toucher du doigt les imperfections ou les dangers de sa méthode.

En résumé, tout revient à créer un climat de confiance. L'inspecteur doit, a priori, faire confiance à son personnel; celui-ci doit avoir confiance en son inspecteur. Que l'inspecteur commette des injustices, il ne le sait que trop; ce qu'on peut exiger de lui, c'est que jamais il ne soit volontairement injuste; d'ailleurs, j'estime qu'il n'y a pas d'injustice qui ne puisse être réparée par la suite.

\*  
\*\*

Mais l'inspecteur n'est pas seulement un juge; c'est aussi un conseiller. Ce devrait être surtout un guide, qui entre dans les classes en ami, afin de travailler, avec l'instituteur, à l'amélioration des techniques scolaires. Tout le monde est d'accord sur ce point, et personne ne voudrait se charger de la défense d'une conception étriquée de l'inspection, qui ne ferait de l'I.P. qu'un contrôleur occupé au classement des maîtres.

En dehors de sa formation qui lui permet de voir les problèmes d'un point de vue plus élevé, l'I.P. a sur tous un avantage considérable: c'est qu'il peut entrer dans des centaines de classes, et voir ce qui s'y fait, en bien comme en mal. Ses connaissances théoriques sont bientôt illustrées par des centaines d'expériences, desquelles il peut tirer beaucoup d'enseignements. Il est l'agent de liaison entre les maîtres de sa circonscription; il peut, il doit les faire bénéficier de l'expérience acquise au cours de ses visites.

L'inspecteur se tient au courant des recherches pédagogiques, aussi bien étrangères que françaises; c'est à lui d'introduire les techniques nouvelles dans certaines classes, d'en suivre les effets, et de les répandre lorsqu'elles ont fait leurs preuves.

Si le maître qui conduit sa classe comme on le faisait il y a quarante ans, n'a pas besoin de l'I.P., il n'en est pas de même pour celui qui veut sortir des sentiers battus. Ce dernier a besoin d'être documenté, soutenu dans ses moments d'inquiétude, défendu parfois, guidé toujours. Il ne peut s'appuyer sur son collègue traditionaliste; ils ne parlent plus le même langage, ils ne se comprennent plus; sur le plan pédagogique, ils

ne peuvent plus rien l'un pour l'autre. Ses études anciennes, son expérience antérieure ne lui servent plus; il repart dans une nouvelle direction. Mais sur cette nouvelle route, il est seul. C'est à l'I.P. de le sortir de son isolement, par sa présence fréquente d'abord, par l'organisation de réunions locales ensuite; les novateurs pourront ainsi confronter leurs expériences et chercher ensemble les moyens propres à surmonter les difficultés qui ne cessent de se dresser devant eux.

Cette tâche pédagogique de l'I.P. est la plus belle, celle qui fait oublier les corvées...

Mais on voit de suite que l'I.P., écrasé par sa besogne administrative et responsable d'une vaste circonscription, manque de temps pour la remplir convenablement. Une solution simple consisterait dans la diminution de l'étendue des circonscriptions, ou mieux, il suffirait, comme l'expose le projet de réforme de l'Enseignement, de confier tout ce qui n'est pas en connexion étroite avec ses responsabilités pédagogiques à des services purement administratifs. Sans doute, y a-t-il d'autres solutions, et je suis certain que la discussion amorcée par Freinet en apportera de nombreuses que nous pourrions étudier.

\*  
\*\*

J'ai le sentiment de n'avoir rien apporté de bien nouveau, ni surtout de bien précis. et mon mérite essentiel sera sans doute d'avoir répondu sans tarder à l'appel de Freinet.

J'ai répondu en vieux partisan de l'Ecole nouvelle, et particulièrement de l'Imprimerie à l'Ecole, mais aussi en jeune inspecteur persuadé que l'union des I. P. et des instituteurs est possible et nécessaire. Je pense sincèrement que la lutte qui opposa jadis les premiers imprimeurs à quelques I. P. attardés, fait maintenant partie du passé, et qu'une collaboration confiante entre le personnel et l'administration doit lui succéder, car la pédagogie nouvelle n'entrera peu à peu dans notre Ecole que si tous se mettent ensemble au travail.

Si d'autres collègues veulent bien participer au débat, il sera alors possible d'apporter au délicat et irritant problème de l'Inspection, une solution complète, précise et apaisante.

L. LORRAIN, I. P.

Lure (Hte-Saône.)

---

ADHÉREZ A L'INSTITUT COOPÉRATIF  
DE L'ÉCOLE MODERNE... 50 fr.